



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

auto-entrepreneurs

Question écrite n° 33328

## Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur les inquiétudes des représentants du secteur des artisans du bâtiment vis-à-vis du régime des auto-entrepreneurs. Le projet de réforme du Gouvernement ne prévoit pas de prendre en compte les spécificités du secteur du bâtiment, alors même que ces derniers sont confrontés à une concurrence importante de la part de ceux qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes de formation ou de garanties assurantielles. Aussi, il lui demande si le Gouvernement envisage de prendre en compte la spécificité du secteur du bâtiment dans le cadre de sa réforme du statut d'auto-entrepreneur.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Sauvadet](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (4<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33328

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Artisanat, commerce et tourisme

**Ministère attributaire :** Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 juillet 2013](#), page 7641

**Question retirée le :** 23 août 2016 (Fin de mandat)